

DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 10-01-2019**« Suppressions emplois année 2019 »**

Monsieur le Président,

Il y a 30 ans, en 1989, la DGI et la DGCP s'enflammaient : les agents de tous grades étaient massivement en grève pour obtenir des conditions de travail décentes...

Aujourd'hui, le PAS se met en place, prélèvement contemporain de l'Impôt sur le revenu...dans un contexte politique et social extrêmement houleux.

Le Ministre de l'action et des comptes publics, tel un clown, se félicite sur les réseaux sociaux et sur les chaînes de télévision de la modernité de cette réforme du recouvrement de l'impôt.

Le 8 janvier il a décidé d'octroyer une obole de 200 euros à 40000 agents « pour leur petite surcharge de travail », les 60000 autres apprécieront !

Aujourd'hui, tous les personnels de la DGFIP sont fatigués, usés, déconsidérés, attaqués, surchargés, démotivés.

De plus, notre ministre ose provoquer les organisations syndicales de la DGFIP en les remerciant de n'avoir pas appelé à la grève pendant cette période...

Celui-ci a beaucoup bataillé pour que cette réforme se fasse afin qu'il devienne « le Ministre du Prélèvement à la source ». Nous lui conseillons de revenir dans le droit chemin en faisant preuve d'humilité et de sagesse envers les agents publics des finances publiques.

Si les problèmes surgissent en février 2019 il n'en sera bien entendu pas responsable et saura trouver des boucs émissaires !

Ainsi va le nouveau monde !

Pendant ce temps les collègues chargés de répondre aux questions des contribuables et de résoudre leurs problèmes vivent une réalité beaucoup moins idyllique.

La fréquentation des guichets accueils dans les Centres des Finances Publiques est en augmentation très importante pour cette période de l'année. Bien évidemment, les délais d'attente s'allongent, ce qui ne favorise pas un dialogue serein.

Depuis avril 2018 les guichets ne désemploient pas les agents des finances publiques sont sollicités de toute part et sans répit. Les campagnes se sont enchaînées sans pause, y compris pendant les périodes où le personnel était à effectif réduit. Et ce n'est que le début..., le pic de charge étant attendu pour la fin du mois suite au premier prélèvement à la source.

Et tout ça pourquoi ? Pour mettre en œuvre une réforme qui n'était en rien nécessaire. Le paiement consenti de l'impôt assurerait un recouvrement optimal vecteur de civisme fiscal, contrairement à ce que prétend notre ministre... Mais il fallait transférer le recouvrement de l'impôt aux entreprises pour justifier de suppressions d'emplois à la DGFIP.

Malgré le report d'un an de son application, tous les cas ne sont pas prévus, les formations ne sont pas réalisées. Le Ministre fait de fausses annonces en clamant que 40 000 agents ont été formés, alors que le chiffre réel est sans doute autour de 10 000, ce qui montre l'impréparation de la DGFIP, et l'incapacité de son Directeur Général ! Et cela en liant l'avenir de la DGFIP au succès du PAS, fossoyeur d'une administration remarquable, louée partout pour ses qualités et son efficacité.

Les personnels des Finances Publiques ne doivent plus supporter de nouvelles suppressions massives d'emplois. De plus comme chacun fait de l'accueil, tout le personnel doit percevoir la prime dont il est urgent de revoir et le montant, et le périmètre.

Quels dispositifs prévoyez-vous pour assurer la protection de vos agents, notamment fin janvier quand l'ensemble des français auront reçu leur bulletin de salaire amputé du PAS ?

Aujourd'hui, nous vous demandons d'assurer de façon optimale la sécurité des agents de votre département et de prévenir les représentants des personnels, dans le cadre d'un dialogue social responsable, de tout incident dans les délais les plus brefs.

Il serait regrettable d'être obligé de faire valoir notre droit de retrait pour assurer la sécurité de vos agents.

Les élus FO DGFIP 25